

Le 10 octobre 2016

Mr Patrick PASANO
Mr Michel MÉNAGER
Madame Delphine MAILLARD
Et l'ensemble des occupants
Lieu-dit La Borie
30270 SAINT JEAN DU GARD

Objet : MISE EN DEMEURE

Mesdames, Messieurs,

Je reviens vers vous suite à ma correspondance datée du 11 février 2015, aux termes de laquelle je vous indiquais que dans la mesure où vous occupiez sans droit ni titre le domaine privé de la commune, il convenait de régulariser la situation.

Vous avez entendu refuser une telle régularisation par la diffusion d'un tract.

Les négociations destinées à régulariser votre situation n'ont pu aboutir.

J'entends vous rappeler que la commune est propriétaire du domaine de « La Borie » aux termes d'un acte administratif reçu par le Président du Conseil Général du Gard le 16 juin 2008.

Or, vous occupez sans droit ni titre le domaine privé de la commune de Saint Jean du Gard, laquelle occupation présente, au surplus des risques pour la sécurité des biens et des personnes.

Au regard de ces éléments, je vous mets en demeure de quitter les lieux dans un délai de 8 jours, à compter de la réception de la présente.

À défaut, vous me verrez contraint de saisir les juridictions compétentes, y compris en référé.

Vous remerciant de l'attention que vous porterez en la présente.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs et les plus distingués.

Le Maire,
Michel Ruas